JULIE MISSLIN
COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT PRES DE LA COUR D'APPEL DE BORDEAUX
16 CLOS DE GARDEROSE
33500 LIBOURNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION ETHNA
(EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT EN NOUVELLE AQUITAINE)
103 ter, rue Belleville
33000 BORDEAUX

ASSOCIATION ETHNA
(EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT EN NOUVELLE AQUITAINE)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'ETHNA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Jn

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans les évènements significatifs page 1 de l'annexe des comptes annuels concernant les faits marquants de la période relatifs aux conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne le traitement des fonds dédiés,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'Association appelés à statuer sur les comptes

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du Président, dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'Association ou de cesser son activité.

Jn

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

JM

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le rapport est daté de la fin de mes travaux.

A Libourne, le 4 mai 2020

JULIE MISSLIN

COMMISSAIRE AUX COMPTES

ETHNA

Bilan Actif

État exprimé en €		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019					Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
			Brut		Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations Incorporelles**						
	Frais d'établissement	AA		AB			
	Frais de recherche et de développement	AE		AF			
	Concessions brevets droits similaires	AI	27180,00	AJ		27180,00	
	Fonds commercial	AM		AN			
	Autres immobilisations incorporelles	AQ		AR	3538,94	-3538,94	
	Immobilisations incorporelles en cours	AU		AV			
	Avances et acomptes	AY		AZ			
	Immobilisations Corporelles						
	Terrains	BC		BD			
	Constructions	BG		BH			
	Installations techniques,mat et outillage indus.	BK		BL			
	Autres immobilisations corporelles	BO	1100,00	BP	333,56	766,44	
	Immobilisations grevées de droit	BS		BT			
	Immobilisations corporelles en cours	BW		BX			
	Avances et acomptes	CA		CB			
	Immobilisations Financières						
	Participations	CE		CF			
	Créances rattachées à des participations	CI		CJ			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CM		CN			
	Autres titres immobilisés	CQ		CR			
	Prêts	CU		CV			
	Autres immobilisations financières	CY	482,00	CZ		482,00	22,00
	TOTAL (I)	DC	28762,00	DE	3872,50	24889,50	22,00
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours**						
	Matières premières, approvisionnements	DH		DI			
	En-cours de production de biens et services	DL		DM			
	Produits intermédiaires et finis	DP		DQ			
	Marchandises	DT		DU			
	Avances et Acomptes versés sur commandes	DX		DY			
	Créances						
	Créances usagers et comptes rattachés	EB		EC			
	Fournisseurs débiteurs	EF		EG			
	Personnel	EJ	207,30	EK		207,30	
	Organismes sociaux	EN		EO			
	État, impôts sur les bénéfices	ER		ES			
	État, taxes sur le chiffre d'affaires	EV		EW			
	Autres créances	EZ		FA			
	Valeurs mobilières de placement	FD		FE			
	Disponibilités	FH	62101,81	FI		62101,81	155205,87
	Charges constatées d'avance	FL		FM			
	TOTAL (II)	FP	62309,11	FQ	0,00	62309,11	155205,87
COMPTES RÉGUL.	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	FT					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)	FX					
	Écarts de conversion actif (V)	GB					
	TOTAL ACTIF	GF	91071,11	GG	3872,50	87198,61	155227,87

ETHNA

Bilan Passif

État exprimé en €		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019		Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Capitaux Propres	**Fonds propres**			
	Fonds associatifs sans droit de reprise	AA		
	Écart de réévaluation	AC		
	Réserve	AE		
	Report à nouveau	AG		
	Résultat de l'exercice	AI	-945,41	
	Autres fonds associatifs			
	Fonds associatifs avec droit de reprise			
	- Apports	AK		
	- Legs et donations	AM		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	AO		
	Écart de réévaluation	AQ		
	Subventions d'investissement	AS		
	Provisions réglementées	AU		
	Droits des propriétaires (commodat)	AW		
	Total des capitaux propres	AY	-945,41	0,00
Provisions	Provisions pour risques et charges	BA		
	Total provisions	BC	0,00	0,00
Fonds dédiés	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	BE	43853,00	153682,33
	Fonds dédiés sur autres ressources	BG		
	Total fonds dédiés	BI	43853,00	153682,33
Dettes	Emprunts et dettes assimilées	BK		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	BM		
	Fournisseurs et comptes rattachés	BO	10317,60	1200,00
	Autres dettes	BP	33973,42	345,54
	Produits constatés d'avance	BQ		
	Total des dettes	BS	44291,02	1545,54
	Écarts de conversion passif	BU		
	TOTAL PASSIF	BW	87198,61	155227,87

ETHNA

Compte de résultat - Produits

État exprimé en €

			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	AA		
	Production vendue : - Biens	AC		
	Production vendue : - Services	AE	90,00	
	Montants nets produits d'exploitation	AG	90,00	0,00
	Production stockée	AI		
	Production immobilisée	AK		
	Subventions d'exploitation	AM	47 475,00	185 280,81
	Dons	AO		
	Cotisations	AQ	1 050,00	705,00
	Legs et donations	AS		
	Produits liés à des financements réglementaires (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	AU	153 682,33	
	Autres produits	AW	13,50	
	Sous-total des autres produits d'exploitation	AY	202 220,83	185 985,81
	Total des produits d'exploitation (I)	BA	202 310,83	185 985,81
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)		BC	0,00	0,00
Produits financiers	Participations	BE		
	Autres valeurs mobilières et créances d'actif	BG		
	Autres intérêts et produits assimilés	BI		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BK		
	Différences positives de change	BM		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	BO		
	Total des produits financiers (III)	BQ	0,00	0,00
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	BS	6,81	0,09
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	BU		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	BW		
	Total des produits exceptionnels (IV)	BY	6,81	0,09
	TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	CA	202 317,64	185 985,90
	SOLDE DEBITEUR = DEFICIT	CC	945,41	0,00
	TOTAL GENERAL	CE	203 263,05	185 985,90

ETHNA

Compte de résultat - Charges

État exprimé en €

			Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Charges d'exploitation	Achats de marchandises et de matières premières	CG		
	Variation de stock (marchandises et matières premières)	CI		
	Autres achats non stockés	CK	11 450,48	355,20
	Services extérieurs	CM	6 757,83	873,57
	Autres services extérieurs	CO	20 352,51	31 074,80
	Impôts, taxes et versements assimilés	CQ		
	Salaires et traitements	CS	88 586,59	
	Charges sociales	CU	28 389,97	
	Autres charges de personnel	CW		
	Subventions accordées par l'association	CY		
	Dotations aux amortissements	DA	3 872,50	
	Dotations aux provisions	DC		
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	DE	43 853,00	153 682,33
	Autres charges	DG	0,17	
	Total des charges d'exploitation (I)	DI	203 263,05	185 985,90
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		DK	0,00	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions	DM		0,00
	Intérêts et charges assimilées	DO		
	Différences négatives de change	DQ		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements	DS		
	Total des charges financières (III)	DU	0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	DW		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	DY		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	EA		
	Total des charges exceptionnelles (IV)	EC	0,00	0,00
Participation salariés aux résultats (V)		EE		
Impôts sur les sociétés (VI)		EG		
	TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	EI	203 263,05	185 985,90
	SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	EK	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL	EM	203 263,05	185 985,90

ETHNA
EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT EN NOUVELLE AQUITAINE

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2019 dont le total est de 87 198,61 € et au compte de résultat de l'exercice , présenté sous forme de liste , et dégageant un résultat de - 945,41 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2019

Les notes ou tableaux ci après font partie intégrante des comptes annuels

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- la loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- le décret n° 83 1020 du 29 novembre 1983
- les règlements du Comité de Réglementation Comptable

FAITS CARACTÉRISTIQUES

Pour l'exercice 2018 , l'association a bénéficié d'un boni de liquidation d'un montant de 33 280,81 €
Ce boni résultait d'une décision des adhérents de l'association en charge de PACE Aquitaine
Cette association avait, jusqu'en 2017 vocation à développer la communication entre les acteurs de l'ETP en Aquitaine et sa dissolution a permis de nous attribuer notamment la somme ci-dessus ainsi que des éléments d'actif amorti, dont un ordinateur et le site de PACE y compris sa base documentaire.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À COMPTER DE LA CLÔTURE

La clôture ayant été opérée préalablement à la période de confinement due à l'épidémie en cours, aucun évenement n'est à signaler

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation
- permanence des methodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

RÈGLES ET METHODES COMPTABLES

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

IMMOBILISATIONS

1 Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat)
Il s'agit du site internet acquis à partir de juin 2019 pour un montant total brut de 27 180 € dont les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, soit trois ans

2Les immobilisations corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat)
Il s'agit de deux ordinateurs acquis à partir de janvier 2019 pour un montant total brut de 1 100 € dont les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, soit trois ans

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La valorisation du bénévolat pour 2019 a porté sur deux postes:

1 la mise à disposition gratuite de locaux : Il S'agit :

- de locaux occupés par France Assos Santé au 103 ter rue Belleville jusqu' à la prise de possession des locaux de la rue Jules Guesde, ceci pour un montant forfaitaire calculé selon le barème de l'ANAH correspondant à un montant de 411,20 €
- de locaux occupés pour des réunions de tous types soit à la journée(3 fois, pour un montant unitaire de 200 € TTC), soit à la demie journée (6 fois pour un montant unitaire de 100 € TTC), le montant forfaitaire correspondant au niveau de prix relevé sur Internet en Nouvelle Aquitaine,
- de la salle prêtée gracieusement par la municipalité de saint Denis de Pile (Gironde)pour notre Assemblée Générale pour un montant habituel de 1 050 €

le tout pour un montant total de 2 461,20 €

2 la valorisation des heures de bénévolat employées par les administrateurs au bénéfice de l'association

La procédure a été appliquée comme suit :

- le taux horaire correspond à 2 SMIC chargés, soit 27,26 €
- le nombre d'heures du président a été calculé suite à ses déclarations mensuelles lors de la production de ses notes de frais et le nombre d'heures des autres administrateurs a été calculé en fonction de la participation aux manifestations et aux instances tel que transcrite dans les PV de réunions

Le montant ainsi calculé s'est monté à 47 197 € pour 2019

Le montant total pour 2019 s'est monté à 49 658,20 €

FONDS DÉDIÉS

Le tableau des fonds dédiés présenté ci après est conforme aux recommandations du CRC
Les subventions de fonctionnement sont créditées dans un compte de produit l'année de leur attribution par le tiers financeur
La partie de ces subventions non utilisées dans l'exercice est débitée à la fin de l'exercice dans un compte de charges engagements à réaliser sur ressources dédiées par le crédit du compte fonds dédiés apparaissant au passif du bilan

NATURE DU PROJET	MONTANT INITIAL	FONDS A ENGAGER AU DÉBUT EXERCICE	UTILISATION AU COURS EXERCICE	ENGAGEMENTS A RÉALISER SUR NOUVELLES RESSOURCES	FONDS RESTANT A ENGAGER FIN EXERCICE
CEPOM	153 682,33	153 682,33	153 682,33		0,00
FIR			3 622,00	43 853,00	43 853,00
TOTAL	**153 682,33**	**153 682,33**	**157 304,33**	43 853,00	**43 853,00**

ETHNA

Contributions volontaires en nature

État exprimé en €		Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Ressources	**Répartition par nature de ressources**		
	Bénévolat	47 197,00	31 485,00
	Prestations en nature	2 461,20	1 032,00
	Dons en nature		
	Total des ressources	49 658,20	32 517,00
Emplois	**Répartition par nature de charges**		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	2 461,20	1 032,00
	Prestations		
	Personnel bénévole	47 197,00	31 485,00
	Total des emplois	49 658,20	32 517,00

JG

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑤

IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2015

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : ETHNA

Néant ☐ *

CADRE A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	27 180
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions: Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions: Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD	1 100
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles: Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
CORPORELLES		TOTAL III	LN		LO		LP	1 100
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U		1V	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG		ØH		ØJ	28 280

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	27 180	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 100	MU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers*	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG		NH	1 100	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ		NK		2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	28 280	ØM	

9

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

30

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2015

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise ETHNA

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF	3 539	PG		PH	3 539
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR	334	QS		QT	334
TOTAL III		QU		QV	334	QW		QX	334
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP	3 873	ØQ		ØR	3 873

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032